



Projet de reconstruction du centre de traitement  
des déchets ménagers  
à Romainville / Bobigny

**Groupe Citoyens**  
RECUEIL D'IDÉES N°1



Mars 2018

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	3
<b>1. Méthode de travail</b> .....	4
<b>2. Rencontre n°2 (Jeudi 8 mars) - prescriptions environnementales</b> .....	6
a) Présentation de la thématique .....	6
b) Idées du Groupe Citoyens .....	7
<b>3. Rencontre n°3 (Mardi 13 mars) – Prescriptions architecturales</b> .....	11
a) Présentation de la thématique .....	11
b) Idées du Groupe Citoyens .....	12
<b>4. Rencontres n°2 et n°3 : idées du Groupe Citoyens pour la phase chantier</b> .....	15
<b>Synthèse et prochaines étapes</b> .....	16

## Introduction

Situé en Seine-Saint Denis, à trois kilomètres à l'est de Paris, le centre de tri et de transfert des déchets ménagers de Romainville / Bobigny est un site historique de la gestion des déchets de la métropole francilienne. **Le centre est aujourd'hui vieillissant**, à l'exception des équipements du centre de tri des collectes sélectives multimatériaux modernisé en 2015.

Porté par le Syctom, le projet de reconstruction du centre a fait l'objet d'une **concertation préalable de 4 mois, entre le 4 juillet et le 13 novembre 2017**. Elle a réuni les acteurs locaux et le public lors des différents temps d'échanges (réunions publiques, ateliers thématiques et exposition itinérante). Ces temps d'échanges visaient à associer le public à l'élaboration du projet, à recueillir ses questions, ses avis, ses propositions. Ils ont permis d'enrichir la réflexion sur le projet grâce à l'expression de tous.

Le **21 décembre 2017**, grâce à l'éclairage apporté par les échanges de la concertation préalable, les élus du Comité syndical du Syctom ont délibéré sur le programme et les caractéristiques techniques du projet.

En réponse aux fortes attentes du territoire, **le Syctom a décidé de poursuivre la démarche de participation et d'information du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique (prévue en 2021)**. Il s'agira d'informer le public sur le projet retenu par le Syctom, lui laisser la possibilité de poser des questions, de se renseigner sur ce projet, de donner son avis.

Le Groupe Citoyens a été constitué afin de **réfléchir aux thématiques porteuses de valeur pour le territoire en lien avec le projet**. Composé de **42 personnes** – 11 représentants associatifs et 31 habitants - il s'est réuni en février et mars 2018 pour visiter, dans un premier temps, le centre existant de Romainville et formuler, dans un second temps, des avis et des suggestions permettant d'alimenter la réflexion du Syctom et faire du futur centre une installation exemplaire en matières environnementale et architecturale.

Le présent « Recueil d'idées » résume les propositions formulées lors des Rencontres n°2 et n°3 du Groupe Citoyens, organisées respectivement le 8 et le 13 mars 2018 (nota : la rencontre n°1 du groupe citoyens portait sur une visite du centre existant proposée les 13 et 15 février). Compte tenu des ambitions du Syctom de réaliser un projet à haute performance environnementale et respectueux de son contexte urbain dense, ces deux Rencontres avaient pour thématiques **les prescriptions environnementales et les prescriptions architecturales du futur centre**. D'autres temps d'échanges, portant notamment sur l'ouverture du site au public, la sensibilisation et la prévention, le développement du geste de tri ou encore la ressourcerie seront organisés ultérieurement.

## 1. Méthode de travail

Le Groupe Citoyens est un groupe de travail composé d'habitants volontaires et de représentants d'associations du territoire des communes de Romainville, Bobigny, Pantin et Noisy-le-Sec non experts des démarches de concertation et de gestion des déchets, mais disposant d'une **expertise d'usage** du territoire. Son travail est organisé en temps spécifiques, appelés les « **Rencontres** » du **Groupe Citoyens**. Les membres du Groupe Citoyens conduisent une réflexion collective sur des **thématiques porteuses de valeur pour le territoire et le projet**.

Organisées début 2018, les premières Rencontres du Groupe portaient sur les prescriptions environnementales et architecturales du futur centre de Romainville / Bobigny :

- Mardi 13 et jeudi 15 février 2018 : **Rencontre n°1 - visite du site existant de Romainville**
- Jeudi 8 mars 2018 : **Rencontre n°2 - prescriptions environnementales** pour le futur centre de Romainville / Bobigny
- Mardi 13 mars 2018 : **Rencontre n°3 - prescriptions architecturales** pour le futur centre de Romainville / Bobigny

Afin d'associer à la réflexion l'ensemble des participants et alimenter leur réflexion, chacune des Rencontres était structurée autour de **plusieurs temps de travail** :

- Présentation des éléments du projet relatifs à la thématique de la Rencontre (ce qui a été étudié, ce qui est porté à la réflexion),
- Travail en groupes avec des supports visuels (plans, schémas, photos, etc.),
- Mise en commun des idées et synthèse.

Les Rencontres ont été placées sous le signe de l'échange et du travail collaboratif. Plus de trente personnes étaient aux rendez-vous de chacune de ces Rencontres. Suite à l'expérience de la visite de l'installation actuelle, les membres du Groupe ont pu échanger et exprimer leurs visions à propos des prescriptions environnementales et architecturales de la future installation.

Romainvillois, Balbyniens, Pantinois et Noiséens, pour la plupart inconnus les uns des autres au début des Rencontres ont discuté et débattu autour d'une volonté commune : **faire du centre de traitement des déchets à Romainville / Bobigny une fierté pour leur territoire**.

A chacune des Rencontres, afin de permettre la fluidité des prises de parole et l'expression de tous, trois groupes d'une dizaine de personnes ont été constitués par tirage au sort. Les échanges étaient encadrés par un, voire deux animateur(s) par table.



Des visuels suggérant des possibles envisageables ou des éléments de contexte territorial étaient disposés sur les tables, les membres s'en saisissaient afin de disposer de matière pour débattre. Crayons, stylos et post-its étaient également mis à disposition afin de retranscrire les idées émergent spontanément lors des discussions.

En début de séance, chaque groupe désignait un rapporteur chargé de présenter à la fin de la séance les idées et remarques soulevées au sein de chacun des groupes.

**Les Rencontres, riches et constructives, ont permis de faire apparaître de nombreuses remarques et notamment des propositions en termes de prescriptions environnementales, d'intégration architecturale.**

**Élaboré collectivement** par les membres du Groupe Citoyens, ce premier Recueil d'idées restitue leurs réactions et propositions relatives aux thématiques abordées. Il sera présenté par deux de ses membres au Comité de suivi puis publié sur le site internet du projet. Ces propositions qui seront partagés lors du prochain Comité de suivi, durant lequel des échanges doivent avoir lieu sur les prescriptions à intégrer au cahier des charges du futur projet.

## **2. Rencontre n°2 (Jeudi 8 mars) - prescriptions environnementales**

### **a) Présentation de la thématique**

Les prescriptions environnementales à prendre en compte pour la future installation sont les thématiques liées à la construction des bâtiments et à leur gestion, à la maîtrise des nuisances et des risques, à la performance de la future installation, ou encore à son rôle dans la mise en œuvre de l'économie circulaire et du développement durable, et au maintien de la biodiversité.

Les prescriptions environnementales relatives au futur centre de Romainville / Bobigny s'inscrivent dans un double cadre :

- Le respect des obligations réglementaires,
- Les hautes exigences de la part du Sycotom en matière d'objectifs environnementaux.

Lors de la Rencontre n°2 consacrée aux prescriptions environnementales du futur centre, deux pistes de réflexion ont été proposées aux membres du Groupe Citoyens :

#### **1) La future installation en phase d'exploitation**

*Vous avez visité le centre, vous le connaissez, il vient de vous être présenté :*

- *Que doit apporter sa reconstruction ? Comment pensez-vous qu'il peut être amélioré ?*
- *Quelles sont vos craintes au sujet d'un centre industriel de ce type (odeurs, bruit, risques d'explosion, d'incendie, propreté aux abords du site...)?*
- *Quelles sont vos exigences en matière environnementale ? Qu'est-ce qui est primordial ?*
- *L'environnement intègre aussi des questions de respect de la nature, du milieu naturel. Comment tenir compte de la biodiversité ?*

#### **2) La future installation pendant la phase chantier**

*Vous habitez / exercez dans une zone urbaine dense et mixte (activités, logements, industries). En regard de votre expérience, de ce que vous vivez au quotidien et d'autres situations que vous avez pu rencontrer / découvrir / visiter :*

- *Quelles sont vos attentes lors du chantier ?*
- *Quels matériaux devraient-êtré utilisés pour construire les bâtiments ?*
- *Comment devraient-êtré gérés les déchets de chantier ?*
- *Certains matériaux du chantier devraient-ils êtré réutilisés ? Comment ?*
- *Pensez-vous que le chantier doit-êtré ouvert ? Visible ?*

## b) Idées du Groupe Citoyens

Les membres du Groupe Citoyens ont souligné **l'intérêt et l'utilité d'une telle installation pour le territoire.**



Ils ont donc apprécié la démarche dans lequel s'inscrit ce projet. En effet, **sa reconstruction fait consensus.** Cependant, les participants ont mis en avant **la gestion des nuisances** comme un des enjeux principaux de sa reconstruction. Un **équipement exemplaire** en termes de consommation énergétique et respectueux de la biodiversité a également fait partie des préconisations du Groupe. Enfin, le Groupe Citoyens souhaite que le centre soit « **une fierté pour le territoire** ».

### - Un bâtiment exemplaire et marqueur du territoire

Le centre doit être un bâtiment exemplaire en termes énergétiques et écologiques, illustrant les engagements du Syctom dans ce domaine.

#### → Propositions du Groupe Citoyens :

- *Installer des panneaux solaires sur le bâtiment qui permettraient par exemple de recharger les camions, qui seraient électriques*
- *Construire un bâtiment qui soit autosuffisant, voire à énergie positive, et qui valorise tout ce qui est réutilisable à commencer par lui-même*
- *Utiliser un maximum de produits naturels pour l'aménagement, les filtres, la construction...*

### - Préserver et favoriser la biodiversité sur le site

Le centre doit être respectueux de la biodiversité, et même favoriser son développement autant que possible.

#### → Propositions du Groupe Citoyens :

- *Récupérer les eaux de pluie, installer des ruches et un toit végétal*
- *Faire une ferme d'élevage d'insectes à partir des déchets alimentaires pour nourrir les poissons du canal*

### - La gestion des nuisances potentielles

Les odeurs et le bruit générés par le centre sont une inquiétude majeure pour les membres du Groupe Citoyens. La présence potentielle d'insectes sur le site interroge également.

#### → Proposition du Groupe Citoyens :

- *Mettre en place une étanchéité du site, voire un confinement des bâtiments, et veiller à la santé des agents qui travaillent dans l'installation.*

## - Le transport fluvial

Le transport fluvial pour permettre l'évacuation des différents produits a emporté l'adhésion générale des participants. Toutefois, la question du carburant utilisé par les péniches a été soulevée car aujourd'hui la majorité des péniches utilisent des énergies fossiles (pétrole).

→ **Proposition du Groupe Citoyens** : avoir recours à des péniches électriques ou qui fonctionnent avec des carburants peu polluants, voire des biocarburants.

Une question subsiste : existe-il des péniches fonctionnant avec des biocarburants ou totalement électriques ?

## - Faire du centre un outil fort de sensibilisation

Le centre doit aussi s'insérer dans un circuit qui dépasse son propre périmètre et être un outil pour la sensibilisation des citoyens aux gestes de tri et au développement durable.

→ **Propositions du Groupe Citoyens** :

- Réfléchir à la sensibilisation au tri, pour que disparaissent les dépôts sauvages mais également l'enfouissement des déchets (décharges)
- Réfléchir à la possibilité d'accueillir une ferme pédagogique urbaine ou encore un atelier de bricolage
- Ouvrir un centre de sensibilisation pour les habitants, les écoles, les familles
- Faire venir des artistes en lien avec l'univers des déchets
- Créer du lien avec le futur centre culturel de la Fondation FIMINCO
- Faire du centre un lieu public, ouvert, dans lequel les déchets, une fois recyclés puissent être vus

## - La ressourcerie

L'implantation d'une ressourcerie est un élément très favorable pour l'ensemble des participants.

→ **Propositions du Groupe Citoyens** :

- Permettre que la ressourcerie soit ouverte au public et aux associations du territoire, notamment dans sa gestion
- Lui consacrer un vrai budget pour permettre son développement

## - Les déchets alimentaires

Le Groupe Citoyens souhaite que soit élargie l'expérimentation menée en matière de collecte des biodéchets à Romainville. Il pense également que les citoyens pourraient être associés aux modalités d'extension de cette collecte.

→ **Proposition du Groupe Citoyens** :

- Étudier une extension de la collecte des déchets alimentaires en tenant compte des caractéristiques du territoire et notamment de la taille des appartements

## - Gestion du chantier en phase travaux

Les idées formulées par le Groupe Citoyens sur la phase chantier ont été formulées lors des deux rencontres et sont détaillées dans la partie 4, page 14.



A la fin de la séance, il a été demandé aux membres du Groupe Citoyens de résumer leurs impressions de la soirée sur un post-it:

Le lieu doit rester public	Récupération de déchets	Traitement des déchets alimentaires ---- Augmenter le compostage	Une construction propre dans tous les sens du terme pour le plus grand respect du citoyen
Attention à la santé des habitants	Impact environnemental ---- Séchage naturel	Arrêtons de cacher les poubelles	Biodiversité
Transparence	Unicité du vivant ---- Bio-mimétisme	Efficacité ---- Transformation des déchets	Camions électriques
Intégration des entreprises et des personnes de Seine Saint Denis dans l'appel d'offre	Etablissement respectant l'environnement	Ferme d'élevage d'insectes pour nourrir les poissons du canal à partir des déchets	Un lieu exemplaire
Très bons échanges, beaucoup d'idées, organisation parfaite (ni trop long ni trop court)	Santé et amiante	Un site exemplaire écologiquement	Transparence
Horaires des travaux	Capital social et humain	Propreté	

Enfin, à la lumière des échanges mentionnés plus haut, la Rencontre n°2 consacrée aux prescriptions environnementales peut être résumée en quelques mots :

**exemplarité tri confinement**  
**fluvial sensibilisation autosuffisance**  
**maîtrise ouverture**  
**valorisation recyclage biodiversité**  
**fierté transparence**  
**environnement**

### 3. Rencontre n°3 (Mardi 13 mars) – Prescriptions architecturales

#### a) Présentation de la thématique

Le Sycotom a pris un certain nombre d'**engagements relatifs à l'insertion urbaine et à la qualité architecturale du futur centre** :

- ✓ Assurer l'intégration urbaine et architecturale exemplaire de la future installation, en adéquation avec son environnement,
- ✓ Doter le territoire d'une installation parfaitement intégrée dans un tissu urbain renouvelé (ZAC de l'Horloge, ZAC de l'Écocité Canal de l'Ourcq),
- ✓ S'adapter à la logique d'aménagement des quais portuaires du canal de l'Ourcq,
- ✓ Révéler et valoriser l'histoire industrielle et fluviale du site,
- ✓ Affirmer le transport fluvial.

Ces engagements sont inscrits dans la note de présentation du dossier de consultation des entreprises. Pour alimenter le travail du Groupe Citoyen lors de la Rencontre n°3 portant sur les prescriptions architecturales du futur centre, le Sycotom a présenté les résultats de l'étude de faisabilité relative à la connexion du futur centre avec le Canal de l'Ourcq et au chemin de halage, ainsi que les enjeux liés à l'organisation des circulations et les accès au site.

Trois pistes de réflexion ont ensuite été proposées aux membres du Groupe Citoyens :

#### 1) **L'insertion du site dans son environnement et sa qualité architecturale**

*En regard des échanges de la semaine passée sur les prescriptions environnementales, de ce que vous percevez au quotidien dans le quartier, de vos goûts, de ce que vous connaissez par ailleurs :*

- *Comment doit s'inscrire une installation industrielle en ville ? Le site doit-il être visible ? Doit-il être « caché » ? Quelle hauteur ne devrait-il pas dépasser ?*
- *Doit-on comprendre « d'un seul coup d'œil » que c'est un centre de traitement des déchets ?*
- *Quels matériaux utiliser : végétal, bois, métal, béton... ?*

#### 2) **La gestion du chemin de halage (couverture et usages)**

- *Utilisez-vous le chemin de halage ? Comment l'utilisez-vous ? À quelle fréquence ?*
- *Comment imaginez-vous la couverture du chemin de halage : quels matériaux : végétaux, bois, métal... ? Quel type d'insertion ? Avez-vous à l'esprit des exemples de réalisation ?*
- *Quel est votre ressenti sur les vues proposées du chemin de halage durant l'exploitation du site (visibilité du chargement des barges, ...) ?*

#### 3) **L'information pendant le chantier et lors de l'exploitation :**

- *Souhaitez-vous être informés des avancées du chantier ? Comment ?*
- *Que pensez-vous des dispositifs type « sentinelles » ? Aimerez-vous en faire partie ?*
- *Lors de l'exploitation, souhaitez-vous être informés de la vie de l'installation ? Comment ? Visites de site, site internet etc. ?*

Lors de cette rencontre, les membres du Groupe Citoyens ont également été amenés à travailler sur les différents **cheminements envisagés pour se rendre sur le site** (parcours des bennes et celui des particuliers pour la déchèterie / ressourcerie), ainsi que sur les **cheminements piétons autour du site**. La synthèse de leurs avis et propositions est présentée ci-après.

## b) Idées du Groupe Citoyens

### L'intégration du site dans son contexte urbain et son architecture



L'intégration du site est une préoccupation centrale du Groupe Citoyens. Le projet qui sera réalisé doit à la fois s'inscrire dans un contexte urbain en pleine mutation et être suffisamment identifiable pour devenir une source de fierté pour les habitants. Il devra être conçu avec un souci de maîtrise des coûts.

Sur la base de visuels présentant les différents projets architecturaux du territoire (ZAC de l'Horloge, ZAC Ecocité Canal de l'Ourcq, etc.), ainsi que des exemples d'installations ou projets architecturaux développés par le Sycotom, les participants au Groupe Citoyens ont

échangé sur les modalités d'intégration du site dans son contexte urbain.

La parole a été donnée à des riverains, des représentants associatifs, des étudiants, des actifs ou inactifs, des retraités. Les conceptions architecturales qui sont présentées plus bas sont donc à appréhender avec les sensibilités respectives des représentants du groupe.

#### - Inscrire l'installation dans son contexte territorial

Il est à noter que des points de vue divergents ont été entendus concernant la visibilité de l'infrastructure. Une configuration semi-enterrée du bâti a été évoquée. En effet, certains ont exprimé la volonté que l'installation soit la moins imposante possible. Toutefois, majoritairement, les participants imaginent un bâtiment pleinement intégré, qui "*se fond dans le paysage*". Il n'est donc pas question de cacher l'installation mais bien au contraire d'en faire une installation urbaine source de valorisation pour le territoire.

Certaines propositions ont été avancées pour répondre à ces attentes. Ces propositions sont variées, parfois contradictoires, puisqu'elles découlent d'expériences sensibles et de rapports au territoire différents.

#### → Propositions du Groupe Citoyens :

##### • Formes

- *Des couleurs, des rythmes et des volumes dynamiques*
- *Des formes arrondies et circulaires pour rappeler les formes que l'on retrouve dans la ZAC de l'Horloge (exemple : Tour de l'Horloge) et rompre avec l'architecture habituelle rectiligne perçue comme trop froide. De plus, la circularité permet de renvoyer au principe d'économie circulaire*
- *Rappeler le lien avec la voie fluviale avec un bâtiment en forme de proue de bateau (architecture en développement le long du Canal de l'Ourcq)*
- *Éviter une conception monolithique de l'installation*
- *Architecture industrielle, métallique*
- *Architecture urbaine, cohérente avec le bâti environnant*

##### • Façades / toitures

- *Toitures végétalisées inspirant une idée de fraîcheur et contredisant l'imaginaire associé aux nuisances olfactives*

- *Toitures végétalisées en forme de pente rappelant une colline créant du liant avec le reste du territoire*
- **Une fonction du centre compréhensible et visible**

De nombreux participants ont exprimé la volonté selon laquelle la conception du centre devrait permettre de rendre visible son fonctionnement interne depuis l'extérieur.

→ **Propositions du Groupe Citoyens :**

- *Dans la mesure du possible, il a été proposé d'utiliser des murs transparents pour avoir des vues depuis l'extérieur et permettre de comprendre concrètement le sort réservé aux déchets*
- *Soigner l'entrée du public avec notamment un chemin pédagogique qui mènerait jusqu'à celle-ci*

- **Les matériaux utilisés**

Comme souligné lors de la Rencontre n°2, le bâtiment doit être exemplaire en termes énergétiques et écologiques pour tendre vers l'autosuffisance.

→ **Proposition du Groupe Citoyens :**

- *Utiliser des matériaux biosourcés, exemples : le chaume (pailles de seigles, roseaux) pour les cloisons, le bois, le verre.*

- **La gestion des accès : le carrefour**

La proposition de créer un nouvel accès directement sur le site via l'ex-RN3 a été majoritairement perçue positivement. Le Groupe Citoyens a en effet jugé qu'il était positif d'avoir moins de camions dans la ville et de centraliser les flux directement sur l'ex-RN3.

→ **Proposition du Groupe Citoyens :**

- *Vérifier que le nouveau carrefour ne remette pas en cause la fluidité du trafic sur cette portion de l'ex-RN3 et si besoin, étudier un carrefour plus en amont, au niveau de la rue de Commune de Paris et du Chemin latéral.*

## **Le chemin de halage (couverture et usages)**

L'idée d'un passage couvert a été majoritairement considérée comme une bonne solution, à condition de rendre ce passage le plus agréable possible. Les portiques nécessaires au chargement sont perçus par certains membres du Groupe Citoyens comme trop imposants dans ce paysage urbain, d'autres apprécient au contraire le côté industriel du port.

→ **Propositions du Groupe Citoyens pour le chemin de halage :**

- **Structure**
  - *Réduire au maximum les parties couvertes pour faire passer la lumière naturelle*
  - *Concevoir le toit de la couverture avec un matériau transparent*
  - *Proposer un accompagnement végétal*
  - *Installer un mur d'eau*
  - *Dans le cadre du chargement des barges : utiliser des conteneurs de couleur*
- **Éclairage**
  - *Un éclairage de couleur et des jeux de lumières nocturnes*

- *La proposition précédente est à nuancer, certains participants ont affirmé leur opposition à un modèle qui serait trop consommateur d'énergie*
- *Favoriser l'éclairage nocturne selon le principe de détection des mouvements*
- **Animations et usages**
  - *Effet « galerie d'art » : mur d'expression, éventuel partenariat avec la Fondation Fimenco pour élaborer une fresque artistique*
  - *Appropriation éphémère du mur : instaurer un système de rotation permettant à différents types de publics de pouvoir s'y exprimer temporairement selon les périodes de l'année (scolaires, artistes locaux, etc.)*
  - *Projection de fresques sur les parois, pas d'écrans consommateurs d'énergie*
  - *Installer du mobilier urbain suspendu (agrès, bancs suspendus, parcours santé, etc.)*
  - *Installer un espace pédagogique (tri des déchets, recyclage, etc.)*

Enfin, à la lumière des échanges mentionnés plus haut, la Rencontre n°3 consacrée aux prescriptions architecturales peut être résumée en quelques mots :

**architecture usages appropriation**  
**vitrine éclairage créativité**  
**information naturel**  
**pédagogie végétal lumière**  
**couleurs suivi du chantier**  
**intégration fierté**

#### **4. Rencontres n°2 et n°3 : idées du Groupe Citoyens pour la phase chantier**

**À l'occasion des deux rencontres, les modalités du déroulement de la phase de chantier ont été abordées.**

- **Gestion des potentielles nuisances**

Une forte demande de transparence a émergé concernant le déroulement des travaux. Des craintes ont aussi été émises concernant le bruit et les odeurs mais également la pollution engendrée par les travaux (amiantes matériaux volatiles, poussière).

→ **Propositions du Groupe Citoyens :**

- *Ouvrir les travaux aux habitants et aux associations, permettre qu'ils soient visitables, ou, a minima, qu'il y ait une information régulière sur leur état d'avancement*
- *Prendre des photos à intervalles réguliers consultables sur un site internet dédié (sur lequel seront consultables d'autres données, par exemple : nombre de camions utilisés, etc.)*
- *Installer des panneaux d'information sur le chantier*
- *Installer des panneaux d'exposition le long de l'ex-RN3 et sur le chemin de halage*

- **Un chantier responsable, exemplaire, outil de médiation et de sensibilisation**

Le Groupe Citoyens souhaite que le chantier profite au territoire et à ses habitants.

→ **Propositions du Groupe Citoyens :**

- *Faire du chantier un parcours pédagogique pour les scolaires*
- *Proposer des animations de sensibilisation aux gestes de tri en simultané, avec un focus sur le recyclage des matériaux de construction*
- *Recycler un maximum les déchets du chantier*
- *Mettre en place des « laboratoires de fabrication » ouverts à tous à partir des déchets de chantier*
- *Coopérer avec des artistes pour valoriser les déchets de chantier*
- *Avoir recours à des camions électriques ou utiliser le canal pour apporter les matériaux de construction*
- *Inscrire des clauses dans le cahier des charges pour inciter l'emploi local, en Seine Saint Denis.*

- **Le suivi du chantier : créer un Groupe Sentinelle**

Sur le modèle du Groupe Citoyens, les membres proposent de créer un groupe de « sentinelles » composé de riverains et d'associations doté de moyens qui pourrait suivre, avec l'aide d'experts, l'avancée des travaux, notamment en termes de nuisances : bruits, odeurs, amiante, toxicité... Les citoyens se sont dit prêts à s'engager et à recevoir une formation si besoin.

→ **Propositions du Groupe Citoyens :**

- *Créer un Groupe Sentinelle / un observatoire des nuisances*
- *Prévoir des formations pour ses membres*
- *Envisager la création d'un jury de nez*
- *Travailler en réseau avec les acteurs impliqués sur le territoire (Conseils citoyens, associations locales, etc.) qui pourraient servir de relais d'information pour les habitants.*

## Synthèse et prochaines étapes

Selon les membres du Groupe Citoyens, le futur centre de traitement des déchets ménagers à Romainville / Bobigny doit être une **source de fierté** et une **valeur ajoutée** pour le territoire.

Au regard de l'ensemble des propositions mentionnées plus haut et en toutes considérations de faisabilité et de réalisme, il aspire à ce que l'installation soit un exemple pour le territoire, tant en termes d'ambitions écologiques que d'intégration architecturale.

Ce Recueil d'idées fournit au Sycatom des éléments de réflexion dans le cadre de la définition des prescriptions techniques et architecturales qui sont inscrites dans la note de présentation, intégrée ensuite au dossier de consultation soumis aux entreprises.

Le Groupe Citoyens se réunira à nouveau dans le courant de l'année 2018 afin d'échanger à nouveaux sur de nouvelles thématiques porteuses de valeur pour le territoire et pour le projet.